



Tribunal de première instance
Place du Bourg-de-Four 1
Case postale 3736
CH - 1211 GENEVE 3

1211 GENEVE 3

R

LAPOSTE



98.41.900053.51272935

Monsieur
B
c/o Me ROULET Jacques
BRS Avocats
Boulevard des Philosophes 9
1205 Genève

Réf : **C/**

à rappeler lors de toute communication

CITATION A COMPARAITRE

Dans la cause citée sous référence, le Tribunal vous cite à comparaître à l'audience qui se tiendra le :

Date : **MARDI 8 JANVIER 2019 à 14:00 heures**

Lieu : **Rue des Glacis-de-Rive 6
1207 Genève, ** salle U5 ****

Partie demanderesse

Monsieur B.
comparant par Maître ROULET Jacques

Parties défenderesses

VOLKSWAGEN AG
comparant par Maître
Maître et

AMAG AUTOMOBILES ET MOTEURS SA
comparant par Maître et
Maître

Objet du litige : Responsabilité contractuelle (art. 97ss);
Demande en paiement;
Affaires commerciales

Objet de l'audience : Débats d'instruction.

Offre des moyens de preuves, notamment indication des prénoms, noms et adresses de témoins avec précision des faits sur lesquels portera leur audition.

Informe les parties de ce que les débats d'instruction seront suivis, au cours de la même audience, de l'ouverture des débats principaux et des premières plaidoiries.

Remarques : Seule la comparution des mandataires est requise.

La duplique et le bordereau complémentaire de pièces n°1 du 19 novembre 2018 de VOLKSWAGEN AG sont remis à et à AMAG AUTOMOBILES ET MOTEURS SA avec la présente citation.

Greffière

Pour les dispositions légales, voir au verso